



SPECIAL SYNDIQUES ***CGT FIP LOT-ET-GARONNE***

Compte rendu CHSCT du 7 mars 2017

Le CHSCT s'est tenu à la salle des réunions à la DDFIP 47, place des Jacobins à AGEN. L'ensemble des représentants des Organisations Syndicales étant présent, le Président a considéré que le quorum était atteint et il a donc ouvert la séance. Comme il n'y a pas eu de déclaration liminaire, M. DUMONT, secrétaire-animateur, a demandé la parole pour signaler l'absence de M. ESPINAT (ISST) et pour indiquer que les rapports de ce dernier sur l'aménagement du 3ème étage de la Cité Administrative et les travaux à Marmande n'étaient toujours pas faits (!!!).

Ordre du jour

- Point 1** Approbation des PV CHSCT des 22/09/16 – 07/11/2016 – 16/11/2016
- Point 2** Compte rendu du GT « programme de prévention et de formations 2017 »
- Point 3** Budget CHSCT 2017
- Point 4** Présentation du protocole d'entraide en SPF
- Point 5** Actualisation de la doctrine d'emploi des Agents Techniques des Finances Publiques
- Point 6** Point d'information sur les travaux immobiliers
- Point 7** Questions diverses

=====

Pour des raisons d'impératifs professionnels, le Président demande que la séance commence avec le

Point 4 :

- Ce protocole d'entraide qui a démarré le 1^{er} février, est prévu jusqu'au 30 juin 2017 avec une possibilité d'extension sur un ou deux trimestres supplémentaires. Le SPF de Villeneuve-sur-Lot doit aider jusqu'à fin avril les SPF Agen 1 et 2 afin de réduire le stock important des actes déposés. Puis, à partir du mois de mai, il s'agira de traiter les flux courants. Il reste le problème de la lenteur du logiciel FIDJI !

SOLIDAIRE intervient pour rappeler l'importance de la formation et de l'implantation locale des agents à Villeneuve.

Le Président rappelle que le travail à distance est essentiel et il confirme le maintien de l'implantation des agents du SPF de Villeneuve. De fait, il n'a pas été fixé d'objectifs chiffrés de traitement des actes déposés.

La formation des agents des SPF est accélérée et plus complète afin d'atteindre l'objectif de 100 % des études notariales en télé-actes (50 % actuellement).

Point 1 :

Les OS ayant refusé de participer aux réunions de novembre 2016, seul le PV de septembre est validé.

Point 2 :

Il est rappelé que le catalogue des formations CHSCT a été envoyé à l'ensemble des agents du département. M. DUMONT indique que, pour éviter une « collusion » avec le calendrier du dépôt et du traitement des déclarations IR, les formations ont été programmées avant le 15 avril et après le 15 septembre, et les mercredi et vendredi sont évités.

Un aparté est fait à propos du Registre Santé et Sécurité (sujet abordé au GT DUERP) dont l'accessibilité sur ULYSSE 47 reste complexe. Sur proposition d'une solution par le secrétaire-animateur, Le Président demande que des tests soient effectués avant une diffusion complète.

Point 3 :

Avant d'aborder ce point, la CGT, en accord avec les autres OS, a demandé une suspension de séance car certains aspects de la partie « travaux DDFIP 47 » l'interpelle !

A la reprise de la séance, le Président rappelle que le budget CHSCT 2017 est de 56.225,00 € (117,38 € par agent), soit une baisse de 2917 €, en liaison avec la réduction des effectifs du ministère.

- Pour la partie « formation et prévention CHSCT », les sessions retenues ont un effectif de 10-12 agents. Seule la prévention « exercice incendie » (intervenant extérieur rémunéré à 1620 €) est supprimée car elle peut être organisée en interne. Seul le problème de la mise à jour des informations « serre-file et guide-file » dans chaque site du département reste à revoir. L'argent est réaffecté à la partie « aménagement de poste ».

Cette partie du budget est voté à l'unanimité des OS et de l'Administration .

- Pour la partie « Travaux à la DDFIP », les OS (la CGT étant le porte-parole) s'opposent à toute discussion puisque la seconde et dernière séance du GT DUERP n'a pas encore été réunie et que le Plan Annuel de Prévention (PAP) n'a pas été défini.

Le Président demande une suspension de séance afin de se renseigner auprès de ses collaborateurs et du secrétaire-animateur. A la reprise de la séance, le Président accepte de reporter la discussion de cette partie du budget. Toutefois, il signale que le point fort du budget « travaux » 2017 était la climatisation du CFP de TONNEINS et qu'il voudrait lancer les travaux le plus tôt possible. La CGT et SOLIDAIRE ne manquent pas de rappeler que les OS réclament ces travaux depuis des années et que ce sujet apparaîtra au PAP. Le Président demande si les OS accepteraient de valider le co-financement de la climatisation de TONNEINS.

Après une nouvelle suspension de séance, les OS donnent leur accord, uniquement sur les travaux à TONNEINS.

Point 5 :

Après une lecture commentée de l'actualisation de la doctrine d'emploi des ATFiP, la Direction rappelle qu'elle est toujours à l'écoute des demandes des agents techniques qui restent des agents nécessaires au bon fonctionnement de notre administration.

Le Président rappelle la disparition programmée de la loge à la Cité Administrative (à condition que le Préfet accepte !?); Et, les OS soulignent que le ramassage du courrier des déclarations de revenus va se poser à compter de la mi-avril .

Point 6 :

- A Villeneuve s/ Lot, l'ascenseur a été rénové et est en service depuis début février 2017. Un GFA a été installé et des portables (ordi) sont en libre service.

- A la Cité Administrative, il y a un projet de réaménagement du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et d'une partie du 2^{ème} étage. La priorité sera donnée au CPFE alors que le SPF 2 doit descendre du 1^{er} étage au rez-de-chaussée. Toutefois, le passage d'un architecte et le financement par le ministère (190.000,00 € *quand même* !) seront nécessaires, dans une politique de développement de l'accueil sur rendez-vous !

L'aménagement de la Cité aux personnes à mobilité réduite est prévu cette année sur le budget départemental. Or, il y a le devenir de la loge (ou pas ?!) et le traitement du courrier de la Cité...

- A Tonneins, la sécurisation du site se poursuit conformément aux décisions prises par la Direction en 2016.

- A Marmande, la société chargée du marché du désamiantage a été placée en liquidation judiciaire. De fait, un nouvel appel d'offres a été ouvert au national et à l'Europe. Actuellement, la phase 1 du lot n° 1 est achevée et la phase 2 est en cours. Au mieux, le chantier redémarrera vers le 6 juin et il devrait être achevé courant septembre 2017. Les agents du site auront sans doute à souffrir de la chaleur car le rafraîchisseur d'air ne pourra pas être réactivé tant que les travaux de désamiantage (confinement) ne seront pas terminés.

- La Direction confirme le futur déménagement de la Trésorerie Hospitalière d'Agen.
- A Miramont, il y aura cette année la mise aux normes électriques. Mais, il reste le problème phonique dans le service collectivités locales.

Point 7 :

Les OS soulèvent le problème de la téléphonie à la Cité Administrative (*alors que le standard a juste 5 ans !*) et dans les autres sites départementaux en raison d'un parc vieillissant. La Direction est consciente de la nécessité d'une remise à niveau des postes téléphoniques ; mais, elle se heurte au manque de moyens financiers (environ 10.000,00 €).

Il est rappelé que le CHSCT doit prévoir en 2017 des visites de sites (3 maximum).

Prochain CHSCT = mercredi 5 avril 2017
